

<https://enseignants.se-unsa.org/Revalorisation-retraites-Negocier-et-menager-ses-forces-pour-peser-dans-la>



Revalorisation-retraites : négocier et ménager ses forces pour peser dans la durée

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : vendredi 20 décembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Après deux très fortes journées de grève les 5 et 17 décembre débouchant sur les premiers signes d'ouverture de l'exécutif et alors que les discussions doivent reprendre dès début janvier, le SE-Unsa n'appelle pas à la grève la semaine de la rentrée. Pour le SE-Unsa, il faut savoir donner du temps aux discussions et aussi ménager ses forces. Nous en aurons sûrement encore besoin pour que des mobilisations viennent appuyer les revendications qui seront portées à chaque étape de la discussion de la loi et des discussions sur la revalorisation des rémunérations des personnels de l'Éducation nationale.

Suite aux dernières mobilisations, des réunions bilatérales se sont tenues le vendredi 13 décembre et lundi 16 avec le ministre de l'Éducation nationale puis des réunions bilatérales le mercredi 18 décembre et une réunion multilatérale le jeudi 19 décembre 2019 ont eu lieu avec le Premier ministre. Plusieurs des propositions de l'Unsa et du SE-Unsa sont désormais ouvertes à la négociation : la question du montant minimum des pensions, son application aux temps partiels, la question de la cessation progressive d'activité pour les enseignants en lien avec l'aménagement des fins de carrière. Le Premier ministre a confirmé que la revalorisation des enseignants interviendra dès 2021 et qu'une loi de programmation fixera le détail et le calendrier des montants engagés. Il s'est montré ouvert sur un mécanisme favorable de transformations des droits acquis avec un calcul sur les six derniers mois d'une carrière proratisée au temps travaillé jusqu'en 2025.

Pour l'Unsa et le SE-Unsa, ces avancées doivent être approfondies. Cependant, la question de l'âge pivot reste une ligne rouge.

L'importance des mobilisations à l'Éducation nationale en dit long sur la tension qui règne entre les personnels et l'exécutif. Le SE-Unsa s'assurera que le ministre et le gouvernement ont bien compris le message. Il appellera à nouveau la profession à se mobiliser s'il faut le rappeler, notamment si le ministre exigeait des contreparties à la revalorisation. Le SE-Unsa a déposé une alerte sociale pour l'ensemble du mois de janvier. Il est toujours aussi déterminé, avec son union, à obtenir une réforme sans puni.e.s ni perdant.e.s.

Paris, le 20 décembre 2020

Stéphane Crochet
Secrétaire général du SE-Unsa

Lire aussi le communiqué de presse de l'Unsa :

<https://www.unsa.org/Retraite-avancees-inquietudes-et-ligne-rouge.html>